



**HAL**  
open science

# La kurdicité, tentative de définition d'une identité ethnique sans frontières

Rémi Carcélès

## ► To cite this version:

Rémi Carcélès. La kurdicité, tentative de définition d'une identité ethnique sans frontières. Doctoriales Mesopolhis, Sep 2021, Aix-en-Provence, France. <hal-03879941>

**HAL Id: hal-03879941**

**<https://hal.science/hal-03879941v1>**

Submitted on 30 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## La kurdicité, tentative de définition d'une identité ethnique sans frontières

Le peuple kurde désigne dans l'imaginaire commun une nation sans État, dispersée du Moyen-Orient vers différents pays d'émigration, du fait de multiples politiques d'invisibilisation et de répression historiquement subies dans ses territoires d'origine. Cette population est ainsi considérée comme formant une communauté suffisamment homogène pour être comprise comme un ensemble démographique dont les contours et la composition sont pourtant rarement définis. Étant régulièrement mentionnée dans les médias occidentaux à travers les événements politiques qui agitent les sociétés turques, irakiennes, syriennes ou iraniennes depuis environ un demi-siècle, l'actualité kurde est également très souvent au cœur de reportages et autres documentaires qui, à l'instar d'un pan de plus en plus large de la recherche académique, visent à témoigner de la réalité du quotidien d'une minorité qui lutte de longue haleine pour sa reconnaissance internationale. Cependant, rare sont les travaux qui interrogent la construction et l'uniformisation de cette identité kurde qui est désormais considérée comme le pilier d'une lutte transnationale relevant pour beaucoup du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Une revendication qui inscrit pourtant ceux qui en sont les porteurs dans le même espace militant que des populations comme les Palestiniens ou encore les Arméniens, aux frontières géographiques historiquement pré-définies et sur lesquels se basent leurs demandes historiques d'autodétermination. Les Kurdes n'ont quant à eux jamais été unifiés au sein d'un même État qu'ils auraient pu administrer en totale indépendance<sup>1</sup>, malgré le fait d'avoir connu à l'occasion des formes d'autonomies politiques plus ou moins poussées dans leurs pays d'origine respectifs. Des expériences différentes qui dessinent dès lors des demandes et des types de mobilisations hétérogènes pour l'ensemble des populations qui se présentent comme kurdes à travers le monde. Que ce soit au sein des quatre grands États formant le "Grand Kurdistan" au Moyen-Orient que sont donc la Turquie, l'Irak, la Syrie et l'Iran, ou dans les sociétés d'accueil de la diaspora à travers le monde. Lorsqu'ils sont interrogés sur ce qui fonde leur communauté, les principaux intéressés mentionnent dès lors une identité partagée dont les caractéristiques varient pourtant d'un individu à l'autre se revendiquant de cette même "ethnie" : la kurdicité.

Basé principalement sur une revue de la littérature scientifique traitant de l'ethnicité, liée à des éléments issus de discussion avec des spécialistes de la question, dont des enquêtés se définissant eux-mêmes comme Kurdes, ce travail vise à expliciter les modalités de mobilisation d'une identité ethnique particulière dans le cadre d'un contexte transnational et marqué par la migration. Essentiellement observé ici sur le terrain français, la référence à cette kurdicité au cours des recherches menant à cet article se fait à la fois par rapport à des critères linguistiques, vestimentaires, musicaux, littéraires, poétiques ou encore culinaires. Or, ces éléments présentés comme la vitrine objective de la communauté n'ont pas la même composition selon que l'on parle à des individus kurdes originaires de telles ou telles régions du Moyen-Orient, mais aussi selon que ces interviewés soient issus ou non de la migration. Les différentes générations n'ayant elle-même pas le même rapport à ces caractéristiques soi-disant constitutives de l'identité kurde, selon les événements les ayant conduit à l'exil, mais aussi le fait d'y avoir soi-même participé ou d'en être issu par filiation. Dès lors, il est tout autant nécessaire de s'intéresser aux éléments subjectifs qui fondent la kurdicité, qu'à la raison de savoir pourquoi certains éléments sont mobilisés comme la structurant objectivement au quotidien.

---

<sup>1</sup> Les républiques d'Ararat (1925 / 1936-1938) et de Mahabad (1946), ne sont pas ici considérées comme ayant été des États à part entière dans la mesure où elles ne furent jamais reconnues internationalement, ni même pas leurs voisins, au même titre que l'expérience du Rojava qui s'est développé lors du conflit syrien toujours en cours. Ce n'est pas non plus le cas de l'hypothétique État kurde dont l'édification fut prévue sur les ruines de l'Empire Ottoman lors de la signature du Traité de Sèvres en 1920, suite à la Première Guerre Mondiale, mais qui ne fut jamais entreprise du fait de la Guerre d'Indépendance Turque qui conduit à la fondation de la République turque, englobant ce territoire, en 1923. Le territoire pouvant, dans l'Histoire moderne, se rapprocher le plus d'une enclave kurde autonome étant le Gouvernement Régional du Kurdistan, au sein de l'actuelle Irak fédérale, dont le chef-lieu Erbil accueille un certain nombre de représentations diplomatiques internationales qui traitent à l'occasion directement avec les potentats locaux.

## Une caractéristique ethnique d'abord tue chez les premiers immigrés

S'il existe des liens historiques entre la France et les Kurdes au moins depuis l'administration d'une partie du Levant par Paris confiée par la Société des Nations après la Première Guerre Mondiale<sup>2</sup>, les premières revendications identitaires de cette population sur le territoire métropolitain vont apparaître dans les années 1960. À cette époque des milliers de travailleurs en provenance d'Anatolie sont en effet accueillis par le gouvernement français suite à un accord avec Ankara, afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre à moindre coût de la France et de réduire le taux de chômage turc que la mobilité interne ne suffit pas à endiguer. Ces migrants sont principalement originaires des régions les moins développées de la Turquie, comme le Sud-Est anatolien, foyer historique des populations kurdes du pays. Or, à l'époque le paysage politique turc ne s'est pas encore tout à fait ré-engagé sur le terrain des revendications kurdes, encore miné par le souvenir des révoltes des années 1920-1930 qui furent durement réprimées par les gouvernements centralisateurs du fondateur de la République, Mustafa Kemal "Atatürk"<sup>3</sup>, au nom de la lutte contre le séparatisme. Les prolétaires qui arrivent à l'époque en France, et plus largement dans toute l'Europe occidentale à la recherche de forces de travail, ne sont donc pas pour la plupart forcément familier d'un potentiel discours identitaire mettant en avant leurs origines kurdes, lorsqu'il en est question dans leur arbre généalogique. De plus, leur situation de migrants économiques, initialement envoyé à l'étranger de manière temporaire dans le but d'engranger de l'expérience et des fonds devant permettre le développement de leurs régions d'origines, ne les incitent de toute manière pas à se revendiquer d'une quelconque autre étiquette que celle que la société d'accueil veut bien leur accoler.

Néanmoins, il existe déjà dans le champ académique français des études anthropologiques portant sur les populations kurdes, du fait de la domination coloniale exercée sur l'actuelle Syrie dans l'entre-deux-guerres qui aura poussée les premières expéditions scientifiques à la rencontre de toutes les minorités du territoire, dans le cadre de la stratégie de son découpage ethnique par la puissance mandataire<sup>4</sup>. Ces premières recherches dans le domaine de ce que l'on appelle alors la "kurdologie"<sup>5</sup> s'inscrivent dès lors dans la tradition orientaliste française, et se perpétuent donc en métropole suite à l'indépendance de la Syrie après la Seconde Guerre Mondiale. C'est alors au sein de ces cercles académiques limités aux lieux de pensées qui étudient en profondeur les sociétés levantines, comme par-exemple l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), que vont être produites et diffusées les premières thèses en français sur les Kurdes. Il faudra néanmoins attendre la fin des années 1960, et l'amplification du mouvement tiers-mondiste après Mai 68, pour que cette population soit identifiée comme le potentiel réceptacle de mobilisations transnationales. Plusieurs figures qui luttent pour les droits des Kurdes vont effectivement prendre place dans l'imaginaire et les réseaux révolutionnaires mondiaux qui se développent à l'époque, comme par-exemple Mustafa Barzani<sup>6</sup> qui est soutenu par l'Union Soviétique en Irak, ou encore Abdul Rahman Ghassemlou, chef de file des Kurdes iraniens installé depuis l'après-guerre à Paris<sup>7</sup>. La capitale française apparaît ainsi toujours à ce moment comme l'un des principaux centre de la pensée intellectuelle et politique mondiale, et il n'est dès lors pas étonnant d'y voir le futur secrétaire général du Parti Démocratique Kurde Iranien (PDKI), que l'on nomme désormais Docteur Abdul Rahman Ghassemlou, y tenir des conférences sur la civilisation kurde à la Sorbonne, suite à la sortie de son ouvrage sur *Le Kurdistan et les Kurdes* en 1962.

2 TEJEL GORGAS, Jordi. "Les constructions de l'identité kurde sous l'influence de la connexion kurdo-française au Levant (1930-1946)", *European Journal of Turkish Studies*, 2006, vol. 5.

3 Surnom qui signifie "le père des Turcs", en turc.

4 TEJEL GORGAS, Jordi. *Ibid.*

5 *Idem.*

6 1903-1979 : leader historique de la cause kurde en Irak, fondateur du Parti Démocratique du Kurdistan (PDK), et membre d'une dynastie politique qui règne aujourd'hui encore sur le Gouvernement Régional du Kurdistan (GRK).

7 BOUVIER, Emile. "Abdul Rahman Ghassemlou : du héraut de l'autonomisme kurde iranien au héros transnational de la cause kurde", *Les Clés du Moyen-Orient*, 4 février 2021, consulté en ligne le 6 septembre 2021. <https://www.lescledumoyenorient.com/Abdul-Rahman-Ghassemlou-du-heraut-de-l-autonomisme-kurde-iranien-au-heros.html>

Mais c'est à l'initiative d'un autre étudiant installé à Paris que vont naître les premières revendications kurdes en soutien à cette population sans État : Kendal Nezan. Né à Diyarbakir, en Turquie, celui-ci arrive en France pour poursuivre ses études de physique nucléaire en 1967, après avoir subi des pressions dans son pays de naissance du fait de sa création d'une organisation rassemblant les étudiants kurdes<sup>8</sup> et plus généralement pour son engagement à gauche, de tendance maoïste<sup>9</sup>. Proto-exilé politique, et non travailleur immigré comme c'est encore le cas de la majorité de ces compatriotes à l'époque, il transpose directement son engagement en créant l'Union des Étudiants Kurdes de France (UEKF), influencé par Mai 68. En parallèle de sa thèse, qui l'insère dans les milieux académiques les plus prestigieux, il s'engage donc très tôt sur le terrain militant comme l'illustre également sa volonté de créer une "Maison des Kurdes" (*Mala Kurdan*) dans le Xème arrondissement de Paris<sup>10</sup> puis de publier plusieurs revues qu'il rédige en langue kurde, *Rohanî* et *Azadî*<sup>11</sup>. Déjà proche du milieu des intellectuels engagés du fait de ses recherches et de son activisme, il rencontre également Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, avec qui il va fonder l'association France-Kurdistan en 1974, aux côtés des héritiers de la kurdologie comme par exemple les universitaires Maxime Rodinson et Gérard Chaliand ou encore le diplomate Bernard Dorin<sup>12</sup>. Un comité de soutien prestigieux qui lui permet ensuite de faire la connaissance du futur Président de la République, François Mitterrand<sup>13</sup>, qui lui permettra d'ouvrir l'Institut Kurde de Paris en 1983 et d'ainsi ancrer durablement le combat pour la reconnaissance de son identité dans l'espace militant français, alors qu'il est dans le même temps à nouveau durement réprimé au Moyen-Orient.

Puisque si les années 1970 sont marquées en France par un premier ancrage des revendications kurdes en dehors du cercle originel d'initiés, elles voient en parallèle les demandes des minorités kurdes être à nouveau repoussées dans les pays d'origine des émigrés. En Turquie, le militantisme kurde a fini par se ré-émanciper des différents mouvements marxistes qui prolifèrent dans le pays, mais il reste divisé en une myriade d'organisations aux répertoires d'actions plus ou moins révolutionnaires et violents<sup>14</sup>. Profondément instable suite aux coups d'États militaires de 1960 puis 1971, le paysage politique turc se polarise à l'extrême à mesure que les affrontements et les agressions entre militants remplacent le débat d'idées. Les différentes organisations politiques kurdes, situées à l'extrême-gauche, échangent dès lors très souvent des coups de feu avec les milices ultra-nationalistes de droite, et même parfois entre elles. Une situation chaotique qui pousse une nouvelle fois l'armée à s'emparer du pouvoir en 1980, en bannissant de la vie politique, et souvent du pays, une grande partie des militants kurdes qui souhaitent échapper à l'emprisonnement, aux exécutions sommaires ou aux disparitions mystérieuses. En Irak, Mustafa Barzani se soulève à nouveau en 1974 contre Bagdad, suite à la trahison du gouvernement d'un certain Saddam Hussein qui avait promis de reconnaître la minorité kurde. Vaincus un an plus tard, le chef tribal et une partie de ses partisans sont obligés de prendre à leur tour la route de l'exil, direction Téhéran. Mais l'Irak et sa capitale seront à leur tour le théâtre des désillusions kurdes en 1979. Car si la Révolution Islamique chasse du pouvoir le Shah qui niait toute reconnaissance ou autonomie pour les minorités nationales, c'est uniquement pour le remplacer par un régime tout autant centralisateur. Barzani s'exile aux États-Unis pour y mourir, et de nouveaux réfugiés politiques arrivent en France.

---

8 "Kendal Nezan, gardien", *Le Monde*, 25 février 2005, consulté en ligne le 6 septembre 2021. [https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/02/25/kendal-nezan-gardien\\_399550\\_3208.html](https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/02/25/kendal-nezan-gardien_399550_3208.html)

9 BONZON, Ariane. "Kendal Nezan, l'homme qui parle aux socialistes français", *Slate*, 29 janvier 2015, consulté en ligne le septembre 2021. [www.slate.fr/story/97307/kendal-nezan-kurde-socialistes-france](http://www.slate.fr/story/97307/kendal-nezan-kurde-socialistes-france)

10 "The Ahmet Kaya Culture Centre in Paris", *Medyanews*, 3 février 2021, consulté en ligne le 6 septembre 2021. <https://medyanews.net/the-ahmet-kaya-culture-centre-in-paris/>

11 Qui signifient respectivement "clarté" et "liberté", en kurmandji, principal dialecte kurde de Turquie.

12 "Le décès de Bernard Dorin", *Institut Kurde de Paris*, 20 février 2019, consulté en ligne le 6 septembre 2021. [https://www.institutkurde.org/activites\\_culturelles/evenement\\_532.html](https://www.institutkurde.org/activites_culturelles/evenement_532.html)

13 BONZON, Ariane. *Ibid.*

14 GROJEAN, Olivier. *La cause kurde, de la Turquie vers l'Europe : Contribution à une sociologie de la transnationalisation des mobilisations*, Thèse dirigée par Hamit Bozarslan et soutenue à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales [EHES] le 16 mai 2008.

## Une lutte pour la reconnaissance longtemps marquée par la violence

Cette nouvelle génération de primo-arrivant va se différencier de la précédente par sa dimension idéologique immédiate, du fait des raisons de son exil cette fois-ci non-économiques mais politiques. À l'instar d'Abdul Rahman Ghassemlou ou de Kendal Nezan, ces migrants vont s'installer dans leur nouveaux foyers d'habitation avec la volonté de faire connaître les causes de leur départ. Dans le cas des Kurdes, les années 1980 vont dès lors être marquées par une volonté de continuer le combat pour la reconnaissance de leurs droits depuis l'étranger, illustrée par la transposition de leurs organisations partisans d'origine dans leurs sociétés d'accueil<sup>15</sup>. Le coup d'État du début de la décennie en Turquie ayant eu pour conséquence d'interdire la plupart des associations politiques du pays, celles-ci vont rapidement réapparaître au sein des territoires d'installations de leurs leaders et militants en exil. Certaines structures étant par ailleurs déjà présentes en Europe depuis les précédentes interventions militaires dans le jeu politique turc<sup>16</sup>, la majorité du paysage politique turc va ainsi se retrouver transposée sur le continent. Les affrontements qui l'agitaient étant également exportée entre des mouvances qui s'opposent désormais pour le contrôle social des communautés immigrées dans les différentes régions où elles vont se développer. Une vague d'assassinat frappe ainsi le microcosme de l'activisme kurde en exil tout au long de la décennie<sup>17</sup>, à laquelle prend notamment part une nouvelle organisation qui entend bien s'opposer aussi bien au Moyen-Orient qu'en exil, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, *Partiya Karkerên Kurdistan*).

Développée à la fin des années 1970 par un groupe d'étudiants kurdes à l'Université d'Ankara, autour d'un certain Abdullah Öcalan, ce parti de tendance marxiste va petit à petit s'imposer comme la principale organisation militante kurde, notamment du fait de sa capacité à fonctionner de manière transnationale. Construit sur une base révolutionnaire embrassant très tôt le choix de l'action violente, le PKK ne va en effet avoir aucun mal à se développer en clandestinité suite au coup d'État de 1980. Le répertoire d'action et la stricte hiérarchie qui sont la marque de fabrique du groupe vont ainsi tout de suite se retrouver instaurer autant dans les champs de batailles montagneux du sud-est anatolien que dans les prisons de l'Ouest turc où est retenue une partie de ses membres<sup>18</sup>. Mais aussi à l'étranger, comme au Moyen-Orient dans la Vallée de la Bekaa où une véritable académie de formation des cadres et combattants du mouvement va pouvoir se structurer jusqu'à la fin de la Guerre Civile au Liban, au contact d'autres organisations violentes installées sur place comme l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) ou le Hezbollah<sup>19</sup>. L'Europe, où sont réfugiés de nombreux membres de l'organisation et leurs proches, est évidemment également concernée, dans la mesure où les réseaux de recrutements des guérilleros et de financement de leurs luttes s'y transposent pour contribuer à l'effort de guerre. La *kampanya*, qui désigne l'impôt révolutionnaire imposé aux Kurdes de Turquie aussi bien en Anatolie qu'en diaspora est ainsi mentionnée dans plusieurs faits divers<sup>20, 21, 22, 23</sup> relatifs aux réseaux du PKK en France.

15 *Idem*.

16 ANTAKYALI, François. "La droite nationaliste dans les milieux turcs immigrés", *CEMOTI*, N°13, 1992, pp. 45-68.

17 Elements extraits des archives du criminologue controversé Xavier Raufer, consultées pour la dernière fois en ligne le 7 septembre 2021 : <http://www.xavier-raufer.com/archives/mcc/html/archives/ne/ne13/ne1310.html>

18 GROJEAN, Olivier. *La révolution kurde : le PKK et la fabrique d'une utopie*, Editions La Découverte, Paris, 2017

19 GROJEAN, Olivier. "La production de l'Homme nouveau au sein du PKK", *European Journal of Turkish Studies*, 2008, vol. 8.

20 "Les suites des arrestations et perquisition à la Maison du Peuple Kurde sous prétexte de terrorisme", *Mille Bâbords*, 21 janvier 2009, consulté en ligne le 26 mai 2020. <http://www.millebabords.org/spip.php?article10025>

21 "Des membres présumés du PKK interpellés à Marseille", *Libération*, 20 septembre 2011, consulté en ligne le 26 mai 2020. [https://www.liberation.fr/societe/2011/09/20/des-membres-presumes-du-pkk-interpelles-a-marseille\\_762455](https://www.liberation.fr/societe/2011/09/20/des-membres-presumes-du-pkk-interpelles-a-marseille_762455)

22 "Dix Kurdes condamnés à du sursis en appel pour financement du PKK", *AFP*, 28 janvier 2015, consulté en ligne le 26 mai 2020. [https://www.lepoint.fr/societe/dix-kurdes-condamnes-a-du-sursis-en-appel-pour-le-financement-du-pkk#28-01-2015-1900342\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/dix-kurdes-condamnes-a-du-sursis-en-appel-pour-le-financement-du-pkk#28-01-2015-1900342_23.php)

23 MILLET, Ghislaine. "Marseille : peines alourdies pour deux kurdes du PKK", *France 3*, 19 janvier 2016, consulté en ligne le 26 mai 2020. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/metropole-aix-marseille/marseille/marseille-peines-alourdies-deux-kurdes-du-pkk-907969.html>

La mise en place de ces modalités de contrôle des expatriés suppose néanmoins une certaine mainmise de la toute jeune organisation, alors que la myriade d'associations de laquelle elle a émergé s'est elle aussi implantée à l'étranger, et souvent même depuis plus longtemps. Dès lors, les méthodes fortes ayant permis l'imposition du parti en Turquie, qui se traduisent par l'imposition d'un mode de vie strict dans le quotidien de ses membres et de la violence systématique contre ceux qui s'y imposent, vont peu à peu se diffuser à l'ensemble du territoire d'installation de la diaspora à l'étranger. En France, un camp d'entraînement physique et idéologique du PKK va ainsi par exemple se structurer dans les Alpes-de-Haute-Provence de 1987 à 1989, au sein de la communauté auto-gérée de *Longo Mai*, suite à une longue tradition de soutien aux exilés politiques turcs de la part de ce mouvement libertaire, comme l'explique de nos jours son porte-parole :

" (...) nous, on a toujours été liés à tous les mouvements de libération, les mouvements de solidarité et tout ça, on s'est beaucoup impliqués comme aujourd'hui avec les migrants. Et dans les années 1980, on avait ... en fait c'était parti au départ du putsch, d'Ankara en 1980, et de l'accueil de *Dev-Yol*<sup>24</sup>, tout ça, des gauchistes turcs. Et puis, après, de fil en aiguille, je sais plus comment on a connu des gens du PKK (...) Et donc on s'est pas mal liés à eux et surtout à Hussein Yildirim qui est un ancien dirigeant du PKK, qui est un avocat et qui est réfugié en Suède. Et puis ... donc, en 1987, on avait accepté d'accueillir un camp de chez eux, qui a été un camp un peu boy-scout, un peu d'entraînement, un peu idéologique et tout ça. Mais en sous-estimant un peu la dimension que ça signifiait quoi. Et donc en 1989, il y a eu une perquisition, sous-prétexte qu'il y avait eu ce camp, et qu'on avait des liens avec le PKK. Pourtant, entre temps, on avait plutôt pris nos distances, parce qu'il y avait eu des règlements de comptes et Hussein Yildirim avait essuyé une tentative d'attentat au Pays-Bas, du coup nous, on prenait nos distances. Mais malgré ça, il y a eu une gigantesque perquisition dans notre ferme là. Deux-cent cinquante gardes-mobiles et tout le bordel. Dans le cadre de l'enquête menée par l'anti-terrorisme français, mais en coordination avec la police allemande dans le cadre de l'enquête sur le PKK suite au meurtre de deux Kurdes à Paris, à cette époque-là. Bon, nous on pensait à l'époque - où on voulait penser - que c'étaient les services secrets turcs, mais c'était plus probablement des règlements de comptes au sein du PKK. Et du coup à cause de l'enquête là-dessus, il y a eu une gigantesque perquisition à *Longo Mai*, qui a débouché sur rien puisqu'en fait il n'y avait pas grand-chose de plus qu'on affichait sur le soutien au PKK. Il n'était pas caché, en fait. Et du coup le seul truc qu'ils ont retrouvé, ce sont deux Maliens dont les papiers n'étaient pas en règle, et qu'ils ont expulsés. Elle a été assez grotesque finalement cette opération de fin novembre 1989. Voilà, et après, pour simplifier, on a continué à garder des relations avec Hussein Yildirim."<sup>25</sup>

L'intégration par la violence des réseaux expatriés du PKK dans l'espace militant européen, et ici plus particulièrement français, illustre donc une fois de plus les pressions qui pèsent depuis cette époque sur l'affirmation de l'identité kurde, aussi bien en Turquie qu'en exil. Violence issue de l'instabilité politique chronique du pays d'origine qui se transpose donc à travers les trajectoires migratoires, et qui conduit donc à l'étiquetage comme violent du parti par les États européens qui en accueillent les membres<sup>26</sup>. Les populations kurdes émigrées se retrouvent dès lors prises en otage, autant par cette décision qui criminalise ce qui est en train de devenir la principale organisation qui défend leurs droits à la reconnaissance, que par les activités de celles-ci qui continuent à leur imposer un climat de violence politique en exil, qui est pourtant souvent à l'origine de leur départ.

---

24 Diminutif de *Devrimci-Yol*, la "Voie Révolutionnaire" : organisation clandestine également de tendance marxiste, et héritière des groupes révolutionnaires en partie à l'origine du coup d'État de 1971 en Turquie.

25 Entretien mené avec Alex Robin, le 11 février 2020.

26 L'Allemagne, comme principal foyer d'accueil des migrants turcs en Europe, inscrit le PKK sur sa liste des organisations terroristes en 1993, avant que l'ensemble de l'Union Européenne n'en fasse de même par la suite.

## La lente affirmation de la kurdicité en exil, liée aux évolutions politiques au(x) Kurdistan(s)

Le tournant du nouveau millénaire, va néanmoins permettre à la population kurde de redéfinir son identité en exil, notamment à travers l'évolution de la situation de ses compatriotes en Irak, tout au long des années 1990 et jusqu'à la fin des années 2000. Caractérisée comme violente, car terroriste, par les sociétés d'accueils européennes, du fait de son rattachement à une organisation armée agissant en Turquie, le militantisme kurde en exil va en effet se réaffirmer à l'époque comme victime de l'Histoire contemporaine, et plus particulièrement du régime de Saddam Hussein. Le Président irakien, longtemps allié régional de la France, va petit à petit perdre le soutien des occidentaux tout au long des années 1980, notamment pour sa gestion gouvernementale sanglante de la minorité kurde sur son territoire. En guerre contre la République Islamique d'Iran depuis le début de la décennie, l'Irak se méfie de cette population concentrée à la frontière nord du pays, proche de la ligne de front, et dont une partie revendique depuis longtemps son autonomie. Marquées par une longue tradition de rébellion contre Bagdad depuis la création de l'État irakien, les régions kurdes sont vues comme de potentiels repères de soutien à la défaite nationale. Les populations kurdes se retrouvent dès lors coincées entre les deux belligérants, et les milices qui les soutiennent sont obligés d'appeler au soutien d'un acteur tiers avec la Libye du Colonel Kadhafi pour disposer des armes à même de garantir leur sécurité<sup>27</sup>. Un appui international qui sera cependant le justificatif attendu par le gouvernement irakien pour réduire à néant cette poche historique d'instabilité, à travers plusieurs vagues d'interventions militaires contre sa propre population qui conduiront toute une nouvelle région du Kurdistan sur les routes de l'exil.

Proche des réseaux kurdes de par les réseaux socialistes dirigés par son mari, et ayant déjà pris part à la création de l'Institut Kurde de Paris au-côté de Kendal Nezan en 1982, Danielle Mitterrand va dès lors pousser encore plus loin son engagement en réaction à cette tragédie humanitaire. Engagée sur plusieurs fronts tout au long de sa vie, depuis son entrée en Résistance durant la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à la création de sa Fondation France-Libertés en 1986, la Première Dame de France va ainsi s'imposer comme l'une des principales figures internationales militantes pour la cause, en gagnant même le surnom de "la Mère des Kurdes" à la fin de sa vie<sup>28</sup>. Suite aux soupçons d'utilisations d'armes chimiques de Saddam Hussein contre ses compatriotes kurdes<sup>29</sup>, la femme du Président de République ne va ainsi pas hésiter tout d'abord à mobiliser ses réseaux humanitaires et diplomatiques pour faire connaître au plus grand nombre la situation irakienne. Après s'être rendue dans les camps de réfugiés des Kurdes irakiens dans le sud-est de la Turquie dès 1988, elle va organiser l'année suivante un colloque international à Paris intitulé "Les Kurdes : l'identité culturelle et le respect des Droits de l'Homme"<sup>30</sup>. Mais son action va encore plus loin que le simple relais des revendications, puisqu'elle joint le geste à la parole à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la Révolution, en convainquant les autorités compétentes d'accueillir plusieurs milliers de réfugiés irakiens en France<sup>31</sup>, plutôt qu'en Turquie où leur identité n'est pas plus reconnue que dans leur pays d'origine. Multipliant les voyages dans les capitales occidentales, elle continuera au début des années 1990 à sensibiliser les homologues de son mari du bien-fondé des revendications kurdes alors qu'un nouveau monde se dessine à la fin de la Guerre Froide. Et c'est peut-être en partie grâce à cette action qu'une *no-fly zone* est créée au-dessus du Kurdistan irakien en 1991 afin de protéger les populations kurdes des bombardements de Bagdad suite à la Première Guerre du Golfe.

---

27 PICARD, Elizabeth. "Les Kurdes d'Irak durcissent leurs revendications", *Le Monde Diplomatique*, 1er juillet 1985, consulté en ligne le 18 mai 2020. <https://www.monde-diplomatique.fr/1985/07/PICARD/38682>

28 "Décès de Danielle Mitterrand, la mère des Kurdes", *Institut Kurde de Paris*, 22 novembre 2011, consulté en ligne le 18 mai 2020. <https://www.institutkurde.org/info/deces-de-danielle-mitterrand-quot-la-mere-des-kurdes-quot-1232550644.html>

29 NEZAN, Kendal. "Quand notre ami Saddam gazait ses Kurdes", *Le Monde Diplomatique*, mars 1998, consulté en ligne le 18 mai 2020. <https://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/NEZAN/3615>

30 JOLY, Michel. "Danielle Mitterrand et les Kurdes : le rêve d'une Première dame", *Hommes & Migrations*, 2014, vol. 1307, pp. 134-135.

31 MOHSENI, Chirine. *Réfugiés kurdes en France, modes de vie et intégration*, Editions L'Harmattan, Paris, 2002.

Apportant également une aide matérielle aux Kurdes de Turquie, d'Irak et d'Iran elle est invitée par les premiers élus du Kurdistan irakien autonome à venir inaugurer leur assemblée parlementaire lorsqu'elle survécut à une tentative d'attentat commanditée par Bagdad en 1992. Rencontrant à cette occasion les leaders de la "résistance kurde", dont le fils de Moustapha Barzani, Massoud<sup>32</sup>, elle s'engage au nom de la France à coordonner un plan de reconstruction sur dix ans de la région à travers sa Fondation. Prenant à nouveau la parole sur la question kurde au niveau international, deux ans plus tard, pour défendre l'élection démocratique d'une dizaine de députés pro-Kurdes à la Grande Assemblée Nationale de Turquie, elle gagnera le surnom de "Mère des Kurdes" qui le suivra tout au long de son engagement après la fin du mandat de son mari en 1995, qui ne l'empêchera pas de se rendre de nouveau à plusieurs reprises au Kurdistan irakien jusqu'à sa mort en 2011.

Cet engagement va dès lors fournir une nouvelle image à la cause kurde en France, et lui permettre de s'émanciper de la seule étiquette du PKK, dans la mesure où la Turquie n'est plus le seul référentiel d'origine des revendications identitaires, même si l'évolution de ce paysage politique va également permettre de faire connaître sous un nouveau jour, plus culturel, la "kurdicité". Le début du millénaire est effectivement marqué par un tournant majeur dans le conflit qui oppose le PKK à l'État central turc, avec l'arrestation du fondateur du parti, Abdullah Öcalan, en 1999. Appréhendé après une cavale internationale qui aura impliqué autant les services secrets turcs qu'européens dans sa traque, le leader charismatique du PKK se retrouve confronté à un procès tendu où l'enjeu principal de l'abolition ou non de la peine de mort par un gouvernement turc alors en plein processus d'adhésion à l'Union Européenne. À Ankara c'est en effet une nouvelle formation politique qui s'impose en ce début des années 2000, en mêlant un programme économique ambitieux à même de faire de la Turquie une puissance (ré)émergente à une volonté d'assumer les racines islamiques et ottomanes du pays afin de lui rendre sa fierté à travers la promotion d'un modèle d'islamo-démocratie s'inspirant des modèles de la Démocratie Chrétienne allemande ou italienne. Unique en son genre, de par son assise populaire qui lui permet de mettre fin à l'instabilité chronique de la Turquie à la fin des années 1990, mais surtout par sa proposition innovante d'islam-politique dans un monde tout juste traumatisé par les attentats du 11 septembre 2001 ; ce Parti du Développement et de la Justice (AKP, Adalet ve Kalkınma Partisi) déjà dirigé par un certain Recep Tayyip Erdoğan, va même parvenir à relancer la candidature nationale à l'Union Européenne après près de quarante ans d'attente. Pour accélérer le dossier, le nouveau gouvernement arrivé au pouvoir en 2002 cherche dès lors à s'aligner en tout point sur le modèle européen défini selon les critères de Copenhague, qui fixent une feuille de route autant sur les plans financiers que sociétaux. L'abolition de la peine de mort étant de ce point de vue considérée comme une preuve de bonne volonté de la part de la Turquie, au même titre que l'ouverture sur la question de la reconnaissance des minorités culturelles et religieuses composant la nation, au premier rang desquels on retrouve les Kurdes.

Soucieux de se démarquer du kéralisme autoritaire notamment représenté par les interventions régulières de l'armée dans le jeu politique turc, dont il a souffert au même titre que les partis pro-kurdes depuis 1923, le Premier Ministre Erdoğan va ainsi mettre en place les prémisses d'une potentielle politique d'inclusion culturelle tout au long de son premier mandat. La pratique de la langue kurde dans les médias nationaux va par-exemple être de nouveau autorisée, au même titre que son enseignement dans les écoles<sup>33</sup>, puis un dialogue en vue de négociations de paix va même être entamé entre son gouvernement et Öcalan, dont la peine a finalement été transformée en prison à perpétuité. Une discussion qui va tout d'abord prendre la forme d'un arrêt des combats dans le sud-est du pays, puis d'une autorisation des partis pro-Kurdes à participer aux différentes élections turques qui se tiendront à l'époque. Emprisonné mais vivant, le fondateur du PKK en profite dès lors pour redéfinir le répertoire d'actions et le dogme idéologique de son organisation, que des partis affiliés vont même pouvoir commencer à mettre en place dans certaines municipalités conquises durant ces élections.

---

32 JOLY, Michel. *Op. Cit.*

33 BENHAIM, Yohanan. "Quelle politique kurde pour l'AKP ?", *Politique Etrangère*, 2014, N°2, pp. 39-50.

Olivier Grojean décrit dès lors cette nouvelle stratégie politique mise en place au moment de ce processus de paix : "les élus prokurdes (...) utilisent leurs fonctions à des fins de mobilisation. Soutenant les stratégies de la désobéissance civile et mettant en œuvre une véritable «politique du fait accompli» malgré les nombreuses actions judiciaires lancées contre eux, ils «essaient de créer une sorte de "quasi-Kurdistan" afin de donner une impression d'autorité et de construire une nouvelle communauté socio-politique»... (...) Les maires kurdes ont ainsi tenté de développer une «gouvernementalité alternative» : kurdification des noms de lieux, promotion de la langue kurde, embellissement des villes et du patrimoine kurde, organisation de festivals culturels, sans compter les nombreux programmes sociaux, sanitaires ou d'infrastructures moins marqués symboliquement"<sup>34</sup>. Cette volonté d'ancrer le militantisme kurde non plus dans la violence politique mais dans l'affirmation d'une identité culturelle particulière se répercutant sur les populations immigrées, qui peuvent de nouveau assumer leur différence. Une volonté de se distinguer à la fois par rapport à leurs sociétés d'accueil, et par rapport aux populations parmi lesquelles elles ont migré. Mais sans toutefois s'ancrer dans une spirale d'opposition violente à ces altérités, grâce à la mise en avant de caractéristiques "civilisationnelles" particulières, permettant d'exister dans un monde qui promeut parfois le multi-culturalisme.

### **La diffusion de la culture, au cœur du sentiment d'appartenance communautaire**

Cette volonté d'exister comme un groupe culturel à part entière uni par des caractéristiques considérées comme permettant d'objectiver la différence avec l'ensemble des autres populations est donc ce que nous appelons ici kurdicité. Un concept qui en ce début des années 2000 est déjà mentionné par les nouvelles têtes de pont de la recherche sur la kurdologie en France, parmi lesquelles on distingue notamment Hamit Bozarslan. De son point de vue, la définition de cette ethnie kurde, et donc de cette kurdicité qui permet de faire communauté, a été à la base du développement du militantisme kurde en tant que mouvement social à visée nationaliste<sup>35</sup>. Un constat qui a depuis été développé par Jordi Tejel-Gorgas<sup>36</sup> et Iran Mohammadi<sup>37</sup> qui expliquent comment cette kurdicité s'est initialement construite en réaction aux nationalismes assimilateurs perses et ottomans, afin de rassembler cette population qui ne se sent justement ni turque ni iranienne. On retrouve dès lors ici une dynamique comparable à celle des nations composant les empires européens du XIXème siècle, qui vont vouloir s'affranchir du modèle des régimes multi-culturels austro-hongrois par-exemple, pour réclamer le droit de leur peuple à se gouverner eux-mêmes. Sauf que ce que nous explique également Bozarslan, c'est que cette dimension nationaliste à l'origine de la kurdicité comme moteur du militantisme kurde au tournant du XXème siècle, va être remplacée par d'autres éléments de mobilisations s'imposant comme plus efficaces pour les entrepreneurs de cause. C'est notamment le cas du marxisme durant la Guerre Froide, qui va être à l'origine à l'émergence des principaux mouvements politiques kurdes à l'époque, que ce soit le Parti Démocratique du Kurdistan (PDK) des Barzani, le PKK d'Öcalan ou encore le Parti Socialiste du Kurdistan (PSK) originaire de Turquie que l'on retrouve également en France dans les années 1970. Or, l'arrestation et le procès du fondateur du PKK se déroulent à un moment de l'Histoire où le marxisme ne semble plus l'idéologie prégnante et révolutionnaire qu'elle a pu être tout au long du siècle. Le leader charismatique semble donc comprendre qu'il doit trouver un nouveau moteur à même de rassembler ses sympathisants à travers le monde, afin de continuer à garder une mainmise sur la cause forcément menacée par son emprisonnement. Or, comme on l'a vu précédemment cette redéfinition du mouvement va notamment se faire sur un retour à la dimension culturelle de la lutte.

---

34 GROJEAN, Olivier. "Le mouvement kurde à l'heure du processus de paix", *Politique étrangère*, N°2, 2014, pp. 27-37.

35 BOZARSLAN, Hamit. "Le mouvement nationaliste kurde, son évolution, ses avatars", *La question kurde*, 1997, pp. 97-141.

36 TEJEL GORGAS, Jordi. *Le mouvement kurde de Turquie en exil : continuités et discontinuités du nationalisme kurde sous le mandat français en Syrie et au Liban (1925-1946)*, Editions Peter Lang, Berne, 2007.

37 MOHAMMADI, Iran. "Regards sur le mouvement ethnique au Kurdistan iranien", *CEMOTI*, 2004, N°38, pp. 185-204.

Profitant de l'ouverture partielle des quatre grands régimes d'origine des Kurdes au Moyen-Orient sur la question des minorités ethniques sur les vingt dernières années - soit de manière volontaire comme sous le premier gouvernement AKP en Turquie et dans une tentative du renforcement de la cohésion nationale à travers la reconnaissance des minorités en Iran au début des années 2000<sup>38</sup>, soit par la force des choses suite à l'invasion américaine en Irak qui crée une région kurde autonome et à travers l'expérience du Rojava dans le conflit syrien à la fin des années 2010 – la kurdicité va pouvoir faire l'objet d'un travail de transmission institutionnel de ses valeurs sur ces territoires. A l'instar de Sarah Mazouz<sup>39</sup> qui observe les éléments fondateurs du patriotisme dans les cérémonies de nationalisation organisées par les mairies françaises, et les caractéristiques de la nation qui y sont mis en avant, l'importance de l'école dans la diffusion du sentiment de communauté a été ainsi étudiée dans ces régions, mais aussi en diaspora. Clémence Scalbert-Yücel s'est ainsi intéressée aux manuels scolaires destinés aux jeunes kurdes émigrés en Suède et originaires de Turquie, pour illustrer les caractéristiques culturelles comme la langue, l'Histoire, les arts, la géographie (avec la carte du Grand Kurdistan), mais aussi la gastronomie (l'importance donnée aux herbes provenant des alpages "zozan" originels<sup>40</sup>, qui dessinent les frontières de la nation kurde à défaut d'État. Pour Boris James, ce sont au même titre les manuels scolaires produits par les fragiles autonomies gouvernementales du Rojava en Syrie et du Gouvernement Régional du Kurdistan (GRK) en Irak qui sont intéressantes, dans ce qu'ils mettent en avant politiquement et idéologiquement par rapport à la présentation des combats passés et présents : de l'Empire des Mèdes à la lutte contre les colonialismes contemporains des États occupant un hypothétique Kurdistan, l'Histoire est respectivement présentée comme un cycle continue de révolution ou de rébellion pour la liberté de ce peuple<sup>41</sup>.

On retrouve donc dans ces deux travaux l'étude de la mise en place d'un véritable "roman national" au sens d'Ernest Renan<sup>42</sup> visant à unifier à la fois les territoires historiquement occupés par le peuple kurde au Moyen-Orient, et ceux découverts en migrations, qui forment ensemble un espace transnational où la notion de communauté perdure malgré tout, autour de ces références communes ici mises en avant. L'idée est donc à la fois de créer une appartenance commune en unifiant, mais également en rejetant à travers cette caractérisation qui permet à la fois de rassembler et de différencier, en se basant justement sur la notion de frontières qui manquent objectivement et géographiquement au Kurdistan, mais qui se développe subjectivement dans les esprits. Eugen Weber<sup>43</sup> qui s'est également intéressé à la création de l'unité nationale au-delà des différences culturelles régionales, notamment à travers la généralisation de l'enseignement public sous la III<sup>ème</sup> République française, parle d'une unité spirituelle et culturelle qui constitue le principal préalable à la nation<sup>43</sup>. Une démonstration que l'on peut alors également appliquer à la kurdicité, qui échappe encore aux frontières nationales physiques mais est caractérisée par cette "communauté des sentiments et des idées"<sup>44</sup> qu'e l'on peut encore une fois analyser à travers les objets concrets dans lesquels elle peut s'exprimer, comme les manuels scolaires cités précédemment. Durant ces derniers mois de pandémie, il est également intéressant de voir que des cours de kurde en ligne ont été proposés au public français, par un organisme militant<sup>45</sup>, dont les programmes peuvent également être analysés selon les modèles proposés par Clémence Scalbert-Yücel<sup>46</sup> et Boris James<sup>47</sup>.

38 MOHAMMADI, Iran. *Op. Cit.*

39 MAZOUZ, Sarah. "Une célébration paradoxale. Les cérémonies de remise des décrets de naturalisation", *Genèses*, vol. 70, N°1, 2008, pp. 88-105.

40 SCALBERT-YÜCEL, Clémence. "Kurdes sans Kurdistan", *Outre-Terre*, 2005, vol. 3, N°12, pp. 93-104.

41 JAMES, Boris. Entretien du 13 novembre 2020 et article à paraître.

42 RENAN, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?*, conférence prononcée le 11 mars 1882 à la Sorbonne.

43 WEBER, Eugen. *La fin des terroirs*, Editions Fayard, Paris, 1976.

44 *Idem.*

45 "Grand succès pour les cours de kurde en ligne", *Kurdistan au féminin*, 28 avril 2020, consulté en ligne le 17 septembre 2021. <https://kurdistan-au-feminin.fr/2020/04/28/grand-succes-pour-les-cours-de-kurde-en-ligne/>

46 SCALBERT-YÜCEL, Clémence. *Ibid.*

47 JAMES, Boris. *Ibid.*

Dans son manuel de *Sociologie historique du politique*<sup>48</sup>, Yves Déloye présente à son tour les différentes principales positions sur la diffusion de l'idée de communauté ethnique ou nationale en sciences sociales, et leurs évolutions. Il mentionne notamment des considérations qu'ils considèrent aujourd'hui comme dépassée, à l'instar de celle d'Ernest Gellner qui exprime dans *Nations et nationalisme*<sup>49</sup> le fait qu'il ne peut y avoir de nationalisme, et donc de construction politique d'une conscience nationale, qu'au sein des États-nations. Or, pour Déloye, l'exemple de l'école qui est ici développé démontre au contraire que les instruments de construction de la conscience communautaire, qu'elle soit nationale ou ethnique dans le cas des Kurdes, ne sont pas uniquement entre les mains des États. Une idée que l'on peut également renforcer en citant les travaux de Benedict Anderson, comme *L'imaginaire national*<sup>50</sup>, qui illustre comment des individus qui ne se connaissent pas et ne se rencontreront sûrement jamais chacun les uns les autres se réunissent mentalement, dans une "communion" constante. La référence aux pratiques religieuses s'applique pour lui dans la mesure où la croyance dans l'appartenance à une communauté dispersée s'illustre par des gestes relevant de la prière quotidienne, comme par exemple le suivi de la presse nationale, afin de rester en contact régulier avec le référentiel commun. Or, cette théorie s'applique ici aussi très facilement aux populations kurdes émigrées, dont les lieux de rassemblements sociaux comme les centres culturels ou les cafés distribuent toujours les titres de la presse militante comme par exemple l'organe officiel du PKK, *Serxwebûn*<sup>51</sup>, et ont toujours un écran de télévision allumé sur le suivi d'une chaîne d'informations turque ou irakienne spécialisée sur l'actualité kurde.

### **La kurdicité, identité nationale ou ethnique ?**

La plupart des travaux scientifiques présentés jusqu'ici pour comprendre la diffusion du sentiment d'appartenance kurde par-delà les frontières et malgré les répressions se réfèrent néanmoins à l'étude de la construction des nations, et non seulement d'une hypothétique ethnicité. Or, la question que l'on peut se poser dès lors est, est-ce que les Kurdes forment une nation sans État, au sens sociologique du terme ? Pour Yves Déloye<sup>52</sup>, l'idée de nation ne peut être que temporaire, et un État-nation se doit d'être le plus inclusif possible s'il ne veut pas rapidement se faire marginalisé par un autre nationalisme naissant en son sein. Ce à quoi il semble cependant condamné à long terme selon un *modus operandi* que l'on pourrait rapprocher de la théorie de la succession des Empires par Ibn-Khaldun<sup>53</sup>. De ce fait, un nationalisme ayant atteint sa forme étatique (et donc son apogée) est donc fatalement condamné à disparaître une fois son objectif ultime d'étatisation obtenu. Un des moyens de ralentir ce processus infini, est alors de promouvoir un modèle le plus inclusif possible afin que les minorités se sentent partie prenante de la nation, et non poussées à s'émanciper à travers la promulgation de leur propre nationalisme contre l'État-central Citant Juan Linz<sup>54</sup>, Déloye postule alors le fait qu'il faudrait aujourd'hui abandonner le modèle de l'État-nation pour comprendre le futur de nos sociétés post-nationales, car multi-culturelles : un postulat que semble avoir par ailleurs bien compris Öcalan à travers le nouveau dogme idéologique du "confédéralisme démocratique"<sup>55</sup> porté par le PKK, qui ne propose non plus la création d'un État kurde indépendant, mais celle d'une communauté de communautés étendues à tout le Moyen-Orient où se mélangerait les ethnies selon un idéal égalitariste prônant le féminisme et l'écologie, comme au Rojava.

---

48 DELOYE, Yves. *Sociologie historique du politique*, Editions La Découverte, Paris, 2007.

49 GELLNER, Ernest. *Nations et nationalisme*, Editions Payot, Lausanne, 1989.

50 ANDERSON, Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Editions La Découverte, Paris, 2006.

51 Signifiant "indépendance" en kurde, le journal est interdit en Turquie depuis sa création en 1979, mais toujours diffusé depuis les Pays-Bas où il est imprimé et considéré par les services de renseignement allemands comme l'organe de propagande officiel du PKK.

52 DELOYE, Yves. *Ibid.*

53 IBN-KHALDUN. *Le Livre des exemples*, Editions Gallimard, Paris, 2002.

54 LINZ, Juan. "State building and nation building", *European Review*, vol. 1, N°4, 1993, pp. 355-369.

55 ÖCALAN, Abdullah. *Le confédéralisme démocratique*, International Initiative Edition, Londres, 2011.

Pour Eugen Weber cependant, les nationalismes largement institués comme par-exemple celui de la France, se sont fait sans prendre en compte les particularismes culturels qui composaient jusqu'ici son territoire. Une violence symbolique qui passe par l'ignorance volontaire de ces éléments régionaux (identités bretonnes, corses, basques, alsaciennes, picardes, savoyardes, provençales ...) dans le processus de construction nationale plus qu'en les combattant véritablement par la force, car ces "contre-courants superficiels" ne sont rien face à la réalité supérieure du moule national en formation<sup>56</sup>. Il souligne également qu'au moment de la Révolution l'idée de patriotisme français n'existait pas hors des grands centres urbains, et que le jacobinisme révolutionnaire avait dès lors pu être vue comme une véritable colonisation dans certaines provinces qui ne tardèrent pas à faire connaître leurs revendications séparatistes aux nouveaux pères de la nation. Une idée que l'on retrouve également mise en avant dans les manuels scolaires kurdes qui reprennent cette idée de colonialisme pour expliquer la naissance du militantisme kurde au tournant du XXème siècle. Les populations kurdes qui jouissaient jusqu'ici d'une certaine autonomie administrative et culturelle dans leurs provinces d'habitations au sein du territoire ottoman, virent leurs libertés réprimées par les velléités centralisatrices et jacobinistes des nouveaux États nés sur les ruines de l'Empire après la Première Guerre Mondiale. Weber souligne donc l'importance des symboles communs, mais surtout de la diffusion des idées communes, dans la construction d'une "patrie" acceptée par le plus grand nombre et qui doit donc se faire, de son point de vue, autant par les drapeaux que par les instituteurs. Une affirmation qui nous pousse encore à nous intéresser aux fameux manuels scolaires, mais aussi à la dimension multi-ethnique du "confédéralisme démocratique" qui vise à fédérer les particularismes culturels au sein d'un même idéal autant idéologique qu'ethnique comme le Rojava et le laboratoire qu'il entend être pour un hypothétique plus "Grand Kurdistan". Weber reprend donc à son compte le refus de Renan d'une théorie du nationalisme construite sur la race, la langue, la tradition et l'État, pour en proposer la même définition se basant plutôt sur "le consentement présent, le désir de vivre-ensemble, la possession commune d'un vaste héritage de souvenirs, et la volonté d'exploiter solidairement l'héritage que l'on a reçu"<sup>57</sup>. Il cite également Edmond Burke, pour qui "Le chemin est ardu (...) avant qu'un certain nombre d'individus vagues et sans liens se transforment eux-mêmes en une masse possédant une véritable personnalité politique : peuple ou nation"<sup>58</sup>.

Si, selon John Torpey<sup>59</sup> il ne faut pas penser la communauté nationale uniquement en termes subjectifs mais également de manière concrète à travers des éléments matériels qui l'inscrivent dans la réalité, comme par-exemple les passeports, le fait est qu'aujourd'hui l'idée de nation en elle-même est remise en cause. Ainsi, pour Arjun Appadurai, la "liberté culturelle et la justice se passent très bien de l'existence de l'État-nation", alors que la nation, "communauté imaginée par les uns" est, aujourd'hui encore, la "prison politique des autres"<sup>60</sup>. De plus, selon Danielle Juteau<sup>61</sup>, l'ethnie se construit aussi dans l'adversité, dans une position de minoritaire et de particularisme, car une fois la minorité ethnique devenue majorité nationale elle n'a plus aucun intérêt à construire une frontière avec la société mais au contraire à la faire tomber pour présenter ses caractéristiques "ethniques" comme universalistes, en cherchant donc à les imposer à ceux qui ne se sentiraient pas comme en relevant. Ainsi, dans les territoires récemment administrés par des forces politiques kurdes au Moyen-Orient -les mairies pro-Kurdes en Turquie<sup>62</sup>, le Rojava en Syrie et le GRK en Irak – deux positions différentes s'affrontent par-exemple vis-à-vis de cette idée de communauté nationale : si en Turquie ou en Syrie le modèle du confédéralisme démocratique et donc de la diversité culturelle

---

56 WEBER, Eugen. *Op. Cit.*

57 *Idem.*

58 BURKE, Edmond. *Réflexions sur la Révolution en France*, Editions Les Belles Lettres, Paris, 2016.

59 TORPEY, John. *The Invention of the Passport : Surveillance, Citizenship, and the State*, Cambridge University Press, 2000.

60 APPADURAI, Arjun. *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Editions Payot, Lausanne, 2015.

61 JUTEAU, Danielle. *L'ethnicité et ses frontières*, Presses de l'Université de Montréal, 2015.

62 GROJEAN, Olivier. "Le mouvement kurde à l'heure du processus du paix", *Op. Cit.*

est mise en avant selon les préceptes post-nationaux d'Öcalan, dans le nord de l'Irak il a néanmoins été observé que les milices kurdes arrivées au pouvoir ont reproduit à leur tour le discours de lissage communautaire du territoire au profit de leur seule identité<sup>63</sup>. Interrogé sur le soutien constant d'une certaine partie de la gauche française pour la cause kurde malgré l'étiquette terroriste dans les années 1980, l'un des porte-parole de cette partie du paysage politique au niveau local expliquait "on vous soutient parce-que vous êtes dans l'opposition, on vous combattra quand vous serez au pouvoir"<sup>64</sup>. Au-delà d'une analyse en terme de positionnement dans une opposition constante, la question du dépassement du modèle nationaliste par la prise en compte de l'altérité est donc un véritable enjeu pour les entrepreneurs du discours communautaire kurde. Pour y répondre, un détour par les principales théories de l'ethnicité dans les sciences sociales est finalement nécessaire.

### **Le concept d'ethnicité appliqué au cas kurde**

Dans son anthologie, Yves Déloye cite notamment sur ce sujet Max Weber qui s'est en partie intéressé à la notion d'ethnie, notamment dans son principal ouvrage *Economie et société*<sup>65</sup>. Pour lui, ce ne sont pas des caractéristiques observables qui définissent l'ethnie, mais la conscience commune de ceux qui se disent membres de cette ethnie que ces caractéristiques en sont les éléments fondateurs. Il ne faut donc pas se contenter de découvrir les éventuels éléments constitutifs de l'ethnie kurde, mais surtout interroger la perception de ceux qui considèrent ces éléments comme caractéristiques de leur propre identité. C'est donc de ce point de vue avant tout la croyance profonde des membres de cette catégorie sociale qu'est l'ethnie, de partager ces caractéristiques communes avec les autres membres de la même catégorie, qui en fait l'existence concrète. Weber parle donc d'un processus de "communalisation" comme créateur de réalité sociale, et produit par un travail politique constant de construction et d'entretien de ce sentiment de communauté. Pour lui, "le processus historique tout entier montre avec quelle extraordinaire facilité c'est surtout l'activité communautaire politique qui produit l'idée de la communauté de sang "<sup>66</sup>. Cependant, pour lui les forces à l'œuvre dans le renouvellement de cette idée de "communalisation" ne sont pas principalement à chercher dans l'action consciente et concrète des forces politiques mais surtout dans la représentation que chaque membre se fait d'éléments non initialement pensé comme porteurs de ce discours de "communalisation" : suivi de la presse en langue kurde ou se rapportant aux nouvelles du Kurdistan chez Benedict Anderson, image fantasmée de la nation comme d'un pays de cocagne largement partagée évoqués par les émigrés, au même titre que les chants et poésies s'y rapportant ...

D'autres grands noms des sciences sociales, comme par-exemple Michel Foucault et Pierre Bourdieu se sont également intéressés aux questions liées à l'ethnicité parmi leurs nombreux travaux. Pour le premier, c'est autant dans les grands discours idéologiques et les constructions de symboles "ethniques" ou nationaux communs que dans les pratiques quotidiennes des membres auto-proclamés de ces catégories sociales qu'il faut se plonger pour en comprendre les caractéristiques primaires<sup>67</sup>. La notion de violence d'État, approfondie par le philosophe et ici appliqué à l'ethnicité, a également été largement reprise ensuite. Notamment chez le second, pour qui les discours ethniques et nationalistes ont un effet performatif qui crée des comportements sociaux associés et une mise en application d'un sens du placement pour ceux qui se sentent concernés<sup>68</sup>. C'est-à-dire qu'en reprenant l'expression d'Erving Goffman sur le *sense of one's place*<sup>69</sup>, il explique que, par-exemple, un Kurde qui se considère comme relevant de l'ethnie kurde

---

63 QUESNAY, Arthur. *Op. Cit.*

64 Entretien du 11 février 2020 avec Alex Robin.

65 WEBER, Max. *Economie et société*, Editions Plon, Paris, 1971.

66 *Idem.*

67 FOUCAULT, Michel. "La gouvernementalité" (1978), reproduit in *Dits et Écrits 1954-1988*, tome 3, Editions Gallimard, Paris, 1994.

68 BOURDIEU, Pierre. *Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989-1992*, Editions du Seuil, Paris, 2012.

69 BOURDIEU, Pierre. "Social Space and Symbolic Power", *Sociological Theory*, vol. 7, N°1, 1989, pp. 14-25.

va agir comme il pense - ou comme on lui a dit de penser - que devrait se comporter un membre de cette ethnie : que ce soit vis-à-vis de l'autorité qui opprime cette caractéristique ethnique ou par rapport à l'usage de la ou des langues censées caractériser cette ethnie. Le discours performatif pouvant également prendre selon Bourdieu un sens plus concret (et donc plus puissant par son effet), lorsqu'il s'énonce dans la réalité sociale par l'action d'un porte-parole qui se fait le représentant de ce que doit être ou non ce caractère ethnique. Comme par exemple Öcalan ou Barzani au niveau transnational, et les portes-paroles de leurs mouvements respectifs en diaspora. Leurs effets étant en suite multipliés en poussant ceux qui s'identifient comme relevant de cette même caractérisation sociale qu'est l'ethnie à manifester au grand jour et par la force du nombre cet exemple caractéristique, suivant une logique de mobilisations ethniques dans l'espace social. Ainsi, la lutte politique est pour lui "une lutte cognitive"<sup>70</sup> dans la mesure où les acteurs politiques luttent pour la reconnaissance et la légitimation de leurs discours performatifs et de la vision du monde qu'ils comptent concrétiser, à travers l'obtention des moyens de diffusion de ces discours (les moyens d'informations et d'apprentissages) et les capacités à rendre visibles, puis réels socialement ces discours (porte-parolat et manifestations). Cette lutte se passe le plus souvent au sein du champ de bataille étatique, qui joue aussi le rôle d'arbitre, dans la mesure où c'est l'entité suprême qui va définir tel ou tel discours performatif comme légitime.

Les Kurdes ont par exemple longtemps lutté pour la reconnaissance de leur existence en tant qu'ethnie différente au sein de leurs États respectifs, dans un objectif d'autonomie politique au sein ou en dehors de l'État, mais aussi dans une moindre mesure pour la légitimation culturelle de leurs différences à travers la libre communication dans leur langue et l'affirmation des cultures qui les définissent. A l'étranger, cette même lutte pour la reconnaissance a lieu auprès des États, que ce soit pour la reconnaissance des droits politiques de l'ethnie kurde à l'échelle internationale, ou plus particulièrement pour des droits plus concrets dans les sociétés d'accueil d'immigration kurde, où la légitimation passe par exemple en France par un organe étatique comme l'Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides (OFPRA). Sa juridiction, dans le cas français, pouvant représenter "la forme par excellence du pouvoir symbolique de construction socialement institué et officiellement reconnu"<sup>71</sup>. Par son action, cet organe de l'État, est le seul en France à potentiellement pouvoir créer l'identité officielle kurde des réfugiés, en les catégorisant comme tels dans son processus d'accueil des réfugiés politiques. Si tel est le cas, la kurdicité est en quelque sorte officiellement reconnue par l'État français, selon des critères spécifiques, et contre l'avis de ses alliés moyen-orientaux comme la Turquie, qui luttent le plus souvent de toutes leurs forces contre ce qu'ils identifient de leurs côtés, et en tant qu'États, comme une forme de séparatisme.

Cette hypothèse si elle se vérifie, mérite alors de comprendre comment les critères de définition d'une telle catégorie par l'État français ont été définis et adoptés, selon quelles définitions déjà pré-établies par des acteurs politiques et/ou scientifiques et sous l'influence de quels mouvements luttant pour la reconnaissance des Kurdes comme une population méritant un statut à part entière de réfugié politique. Le travail politique de définition de cette ethnie ne vise donc pas seulement à "faire connaître" ce que sont les Kurdes, mais aussi à les faire reconnaître comme victimes de l'Histoire. Bourdieu parle donc dans ce cas d'action politique subversive dans la mesure où la construction d'un discours performatif visant à faire reconnaître une catégorie dans la réalité sociale par l'État, ne vise pas à rétablir un "sens commun", mais au contraire à lutter contre cette doxa qui consisterait à dire les Kurdes sont Turcs, Irakiens, Syriens ou Iraniens donc pourquoi mériteraient-ils un statut ethnique ou national différent que les Bretons, les Corses ou les Basques en France. Cet accès à la mobilisation politique subversive à l'étranger ne peut donc finalement se faire que par l'intermédiaire de personnalités médiatiques (élus, philosophes ...) si l'on suit finalement la logique de Bourdieu, dans la mesure où les Kurdes émigrés et/ou réfugiés en France sont dans la majorité des dominés au sein de leur société d'accueil, du fait de ce statut légal.

---

70 BOURDIEU, Pierre. *Op. Cit.*

71 *Idem.*

Dès lors, il faut s'intéresser à ceux qui font office de porte-parole à ces revendications, en tant que dominants à même d'établir le transfert de capital culturel permettant aux Kurdes de s'imposer dans la lutte symbolique et politique, de reconnaissance de leurs caractéristiques ethniques propres. Or, selon la théorie de l'ethnicité développée par Fredrik Barth avec *Ethnic Group and Boundaries*<sup>72</sup>, puis approfondie par Daniel Patrick Moynihan et Nathan Glazer dans *Ethnicity*<sup>73</sup>, la migration doit être considérée comme un stigmate historique prévalant à la formation des sentiments ethniques, dans des sociétés d'accueil où les États distribuent à chacun une identité. Et ce notamment à travers les dispositifs d'accès à la nationalité mais aussi de recensement des réfugiés comme le rôle que joue par exemple des institutions comme l'OFPRA, déjà citée précédemment et ses prédécesseurs. Ces institutions étant en effet à même de légitimer de prime abord le caractère une identité comme celle des Kurdes, qui leur est souvent refusée dans leurs pays d'origine. La quête de reconnaissance étant ici double pour ces populations, avec une identité ethnique qui veut se fonder à la fois sur une frontière marquée par l'oppression dont cette population se dit victime en Turquie, Syrie, Irak et Iran mais également sur un discours visant à faire annuler son étiquetage comme terroriste par ces mêmes pays qui fondent leurs propres frontières ethniques sur cette différenciation. De plus, on peut voir dans la résurgence de l'affirmation comme Kurde - telle qu'analysée par certains chercheurs s'intéressant à la mobilisation de cette étiquette "ethnique" à l'étranger – une volonté de redéfinir sa propre catégorie d'appartenance. Afin de ne plus être considéré comme des immigrés musulmans, turcs, ou arabes parmi d'autres à l'heure où ses étiquettes agissent comme autant de stigmates, sous couvert de lutte contre le terrorisme et le séparatisme.

Paul Costey<sup>74</sup> explique dès lors que pour Barth ce qui fonde l'ethnie ce ne sont donc pas d'hypothétiques caractéristiques objectives qui permettraient d'identifier un groupe ethnique parmi d'autres, mais les frontières que ce groupe ethnique construit pour se différencier des autres lors des interactions avec ceux-ci. Il faut donc s'intéresser à comment de soi-disants groupes ethniques affichent leurs différences lorsqu'ils rencontrent d'autres individus qu'ils n'identifient comme ne faisant pas partie de leur groupe. Enfin, pour Christian Bromberger<sup>75</sup>, il ne faut donc pas étudier des individus, ou même des groupes, même auto-présentés comme membres d'une communauté, sous le seul angle de ce qui caractérise consciemment ou non cette communauté – comme par exemple l'ethnie – car les individus même les plus engagés au sein de ce groupe, sont définis tout autant par un ensemble d'autres caractéristiques qui influencent tout autant si ce n'est plus leur comportement au quotidien et leurs parcours de vie passés, présents ou futur : d'où l'importance de multiplier les échelles d'analyses locales, nationales, transnationales notamment. Or, selon Jean-François Bayart, les Kurdes sont un peuple "véhiculaires ou transitifs dont l'ethnogenèse se confond avec leur fonction d'intermédiation marchande, contrebandière, prédatrice ou migratoire et qui n'existent que dans cette dimension de la « frontière » (*frontier*)"<sup>76</sup> : une population née du mouvement, et donc unifiée par le passage des frontières qu'elle entend néanmoins reconstruire à travers ses pérégrinations pour constamment s'unifier et se différencier en tant que groupe ethnique auto-proclamé. Une autre dimension importante qui doit se lire ici tout du long en filigrane, est alors que la définition constante de cette kurdicité est donc une illusion qui sert un objectif politique, comme l'explique à nouveau Bayart dans son ouvrage éponyme sur *L'illusion identitaire*<sup>77</sup> : "toute identité culturelle ou identité politique est illusion (...) car elle est une construction historique".

---

72 BARTH, Fredrik. *Ethnic Group and Boundaries: The social organization of culture difference*, Universitetsforlaget, Bergen/Oslo, 1969.

73 MOYNIHAN, Daniel Patrick & GLAZER, Nathan. *Ethnicity: Theory and Experience*, Harvard University Press, Cambridge, 1975.

74 COSTEY, Paul. "Les catégories ethniques selon F. Barth", *Tracés*, vol. 10, 2006.

75 BROMBERGER, Christian. "Du grand au petit. Variation des échelles et des objets d'analyse dans l'Histoire récente de l'ethnologie de la France", in CHIVA, Isac. *Ethnologies en miroir : la France et les pays de langue allemande*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1987, pp. 67-94.

76 BAYART, Jean-François. *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*, Editions Fayard, Paris, 2004, pp. 158-160.

77 BAYART, Jean-François. *L'illusion identitaire*, Editions Fayard, Paris, 1996.

## L'ethnicité comme outil de distinction politique ?

Selon Bayart, l'identité n'existe donc pas de prime abord, mais est issue de stratégies identitaires qui réfutent dès lors l'idée d'authenticité ou de cohérence du sentiment d'appartenance à une communauté stable historiquement, dans la mesure où cette culture commune ne cesse d'évoluer, quelque soit celle dont on se réclame. Cette définition culturelle constante et perpétuelle évolue de son point de vue en relation avec les autres qu'elle rencontre tout au long de ce développement. Un constat d'instrumentalisation stratégique que l'on retrouve également chez Olivier Grojean, pour qui l'insistance sur "la culture et l'identité kurdes" qui fondraient la kurdicité, se fait au sein du PKK dans une double-logique de sensibilisation destinée aux "publics potentiels" soutiens de la cause, et de formation/socialisation des militants du parti dans l'objectif de leur faire accepter les méthodes coercitives et totalitaires de l'organisation, selon le principe de *gouvernementabilité* de Michel Foucault<sup>78</sup>. Il nous explique également que l'art et la culture comme champs d'actions du PKK mis en avant par Öcalan dans les années 1990, vont servir d'outils de "régénérescence de l'identité kurde" pour l'organisation<sup>79</sup>. De plus, dans un ouvrage collectif co-dirigé avec Gilles Dorransoro, il explique également que la revendication identitaire peut-être un moyen d'accéder à certaines ressources distribuées par l'État, lorsqu'on l'analyse en terme de capital comme ils le proposent, notamment du point de vue des découpages électoraux et administratifs (avec les demandes d'autonomie dans des systèmes plus ou moins fédéral)<sup>80</sup>. On peut peut-être dès lors transposer cette idée à la kurdicité en exil dans l'hypothèse du besoin de distinction avec d'autres formes d'identités comparables, comme la turcité par-exemple, afin d'accéder à de meilleures ressources symboliques que ceux mobilisant cette dernière, aujourd'hui particulièrement marginalisée en France. Dans le même ouvrage, Elise Massicard<sup>81</sup> évoque la gestion ethnique de la composition des listes électorales à Adana en Turquie pour essayer de capter les voix des populations kurdes, arabes et turkmènes que l'on peut rapprocher d'un clientélisme politique à destination de différentes populations immigrées mises en avant par les pouvoirs publics, comme cela a pu notamment être observé à Marseille<sup>82</sup>.

Grojean différencie néanmoins le kurdisme et la kurdicité, en définissant dans l'introduction de sa thèse<sup>83</sup> le premier comme "l'idéologie des acteurs nationalistes kurdes" par rapport au second qui représenterait le "sentiment d'être kurde". Une distinction inspirée de celle de la thèse de Massicard sur l'alévisme et l'alévitité, qui pense quant à elle les identités "communautaires" (parmi lesquelles l'ethnicité) comme des éléments de mobilisations politiques pouvant justement occulter la dimension idéologique et donc politique de ces mobilisations, afin de participer à la "création de solidarités entre des personnes géographiquement distantes"<sup>84</sup>. On comprend donc ici comment la mobilisation de la kurdicité comme solidarité ethnique peut servir les intérêts de l'idéal kurdiste au-delà des divisions idéologiques qui sous-tendent la réalisation de cet objectif. Cependant, l'auteur rappelle aussi que si cette dimension symbolique peut être mobilisée de façon utilitariste par des acteurs politiques, l'identité en question est-elle même vécue personnellement par ses mêmes acteurs. Sentiment de solidarité et stratégie de présentation de soi, l'identité "ethnique" reste donc également l'expression d'une manière singulière de voir le monde. Citant Olivier Fillieule, il ajoute même que cette façon particulière de considérer son environnement influence la perception des

---

78 FOUCAULT, Michel. *Op. Cit.*

79 GROJEAN, Olivier. "Sensibilisation et coercition", in TRAÏNI, Christophe. *Emotions et expertises : les modes de coordinations des actions collectives*, Presses Universitaires de Rennes, Res Publica, 2015.

80 DORRONSORO, Gilles & GROJEAN, Olivier (dir.). *Identités et politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2014.

81 MASSICARD, Elise. "Modes de gestion des identités dans et par les partis politiques en Turquie", in DORRONSORO, Gilles & GROJEAN, Olivier (dir.). *Idem.*

82 MATTINA, Cesare. *Clientélismes urbains : gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2016.

83 GROJEAN, Olivier. Thèse, *Op. Cit.*

84 MASSICARD, Elise. *Construction identitaire, mobilisation et territorialité politique : le mouvement aléviste en Turquie et en Allemagne depuis la fin des années 1980*, Thèse dirigée par Gilles Kepel et soutenue à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris [Sciences-Po] le 18 octobre 2002.

"opportunités politiques"<sup>85</sup> liées à cette identité, ainsi que la manière de militer en son nom. Et pour Isabelle Rigoni, cette mise en avant de l'ethnicité kurde en exil que l'on appelle kurdicité en référence au terme *kurdayetî*, serait justement autant née en réaction au coup d'État de 1980 en Turquie, qu'à une volonté de l'État turc de justement continuer à appliquer la même politique répressive en Europe auprès des émigrés<sup>86</sup>. En coopérant avec la Turquie sur la question de l'inscription du PKK comme organisation terroriste, les sociétés d'accueils européennes - dont la France - ont reproduits sur leur territoire la frontière ethnique aussi bien que politique entre les migrants turcs et kurdes. La mise en avant des caractéristiques ethniques et du sentiment d'appartenance à la même communauté nationale en exil de ces derniers étant de ce fait encouragé en migration au même titre que dans leur pays d'origine.

Si l'on parle ici de stratégies identitaires, il ne faut donc pas uniquement comprendre cette notion dans un sens qui exprimerait l'instrumentalisation en pleine conscience d'une identité finalement profondément abstraite par des entrepreneurs de cause utilitariste, mais surtout dans une dimension qui fait que les porteurs de ce discours identitaire de la kurdicité dans un objectif politique kurdiste, sont sûrement autant intimement convaincus de la réalité de ces caractéristiques ethniques que ceux qui veulent mobiliser sur cette base. Plus que des critères culturels ou idéologiques, ce qui fait l'unité de la diaspora kurde au-delà de leurs divisions historiques, linguistiques, géographiques et politiques est donc ce sentiment d'appartenance à une même communauté. Une idée qui naît justement de leur expérience commune de la non-nationalité qui en fait des individus depuis au moins un siècle confronté à l'altérité des communautés dans lesquelles ils doivent s'intégrer en tant que minorités au Moyen-Orient ou migrants dans le reste du monde. Dès lors, plus cette altérité s'exprime de manière forte - soit par la répression du groupe comme séparatiste ou terroriste dans les pays d'origines, soit par sa mise en opposition avec d'autres justement considérés comme séparatiste ou terroriste aujourd'hui en France par rapport aux Turcs et à Daech – plus la kurdicité est prégnante dans l'espace public. Et inversement, plus ces altérités s'amenuisent, comme dans le cas des localités conquises par les partis pro-Kurdes en Turquie<sup>87</sup> et en Iran<sup>88</sup>, ou au Rojava et dans le GRK<sup>89</sup>, plus la kurdicité doit s'effacer au profit d'un idéal multi-ethnique, au risque de devenir l'altérité oppressante d'autres minorités.

Rémi Carcèlès

---

85 FILLIEULE, Olivier. *Stratégies de la rue : les manifestations en France*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.

86 RIGONI, Isabelle. "Les mobilisations des Kurdes en Europe", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 14, N°3, 1998, pp. 203-223.

87 GROJEAN, Olivier. "Le mouvement kurde à l'heure du processus du paix", *Op. Cit.*

88 MOHAMMADI, Iran. "Regards sur le mouvement ethnique au Kurdistan iranien", *Op. Cit.*

89 QUESNAY, Arthur. "La construction d'un jeu politique communautaire par le haut ? Le cas de Kirkuk", *Op. Cit.*

## Bibliographie

"Décès de Danielle Mitterrand, la mère des Kurdes", *Institut Kurde de Paris*, 22 novembre 2011, consulté en ligne le 18 mai 2020. <https://www.institutkurde.org/info/decès-de-danielle-mitterrand-quot-la-mere-des-kurdes-quot-1232550644.html>

"Des membres présumés du PKK interpellés à Marseille", *Libération*, 20 septembre 2011, consulté en ligne le 26 mai 2020. [https://www.liberation.fr/societe/2011/09/20/des-membres-presumes-du-pkk-interpelles-a-marseille\\_762455](https://www.liberation.fr/societe/2011/09/20/des-membres-presumes-du-pkk-interpelles-a-marseille_762455)

"Dix Kurdes condamnés à du sursis en appel pour financement du PKK", *AFP*, 28 janvier 2015, consulté en ligne le 26 mai 2020. [https://www.lepoint.fr/societe/dix-kurdes-condamnes-a-du-sursis-en-appel-pour-le-financement-du-pkk#28-01-2015-1900342\\_23.php](https://www.lepoint.fr/societe/dix-kurdes-condamnes-a-du-sursis-en-appel-pour-le-financement-du-pkk#28-01-2015-1900342_23.php)

"Grand succès pour les cours de kurde en ligne", *Kurdistan au féminin*, 28 avril 2020, consulté en ligne le 17 septembre 2021. <https://kurdistan-au-feminin.fr/2020/04/28/grand-succes-pour-les-cours-de-kurde-en-ligne/>

"Kendal Nezan, gardien", *Le Monde*, 25 février 2005, consulté en ligne le 6 septembre 2021. [https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/02/25/kendal-nezan-gardien\\_399550\\_3208.html](https://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2005/02/25/kendal-nezan-gardien_399550_3208.html)

"Le décès de Bernard Dorin", *Institut Kurde de Paris*, 20 février 2019, consulté en ligne le 6 septembre 2021. [https://www.institutkurde.org/activites\\_culturelles/evenement\\_532.html](https://www.institutkurde.org/activites_culturelles/evenement_532.html)

"Les suites des arrestations et perquisition à la Maison du Peuple Kurde sous prétexte de terrorisme", *Mille Bâbords*, 21 janvier 2009, consulté en ligne le 26 mai 2020. <http://www.millebabords.org/spip.php?article10025>

"The Ahmet Kaya Culture Centre in Paris", *Medyanews*, 3 février 2021, consulté en ligne le 6 septembre 2021. <https://medyanews.net/the-ahmet-kaya-culture-centre-in-paris/>

ANDERSON, Benedict. *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Editions La Découverte, Paris, 2006.

ANTAKYALI, François. "La droite nationaliste dans les milieux turcs immigrés", *CEMOTI*, N°13, 1992, pp. 45-68.

APPADURAI, Arjun. *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Editions Payot, Lausanne, 2015.

BARTH, Fredrik. *Ethnic Group and Boundaries: The social organization of culture difference*, Universitetsforlaget, Bergen/Oslo, 1969.

BAYART, Jean-François. *L'illusion identitaire*, Editions Fayard, Paris, 1996.

BAYART, Jean-François. *Le gouvernement du monde : une critique politique de la globalisation*, Editions Fayard, Paris, 2004, pp. 158-160.

BENHAIM, Yohanan. "Quelle politique kurde pour l'AKP ?", *Politique Etrangère*, 2014, N°2, pp. 39-50.

- BONZON, Ariane. "Kendal Nezan, l'homme qui parle aux socialistes français", *Slate*, 29 janvier 2015, consulté en ligne le septembre 2021. [www.slate.fr/story/97307/kendal-nezan-kurde-socialistes-france](http://www.slate.fr/story/97307/kendal-nezan-kurde-socialistes-france)
- BOURDIEU, Pierre. "Social Space and Symbolic Power", *Sociological Theory*, vol. 7, N°1, 1989, pp. 14-25.
- BOURDIEU, Pierre. *Sur l'État. Cours au Collège de France, 1989-1992*, Editions du Seuil, Paris, 2012.
- BOUVIER, Emile. "Abdul Rahman Ghassemlou : du héraut de l'autonomisme kurde iranien au héros transnational de la cause kurde", *Les Clés du Moyen-Orient*, 4 février 2021, consulté en ligne le 6 septembre 2021. <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Abdul-Rahman-Ghassemlou-du-heraut-de-l-autonomisme-kurde-iranien-au-heros.html>
- BOZARSLAN, Hamit. "Le mouvement nationaliste kurde, son évolution, ses avatars", *La question kurde*, 1997, pp. 97-141.
- BROMBERGER, Christian. "Du grand au petit. Variation des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France", in CHIVA, Isac. *Ethnologies en miroir : la France et les pays de langue allemande*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1987, pp. 67-94.
- BURKE, Edmond. *Réflexions sur la Révolution en France*, Editions Les Belles Lettres, Paris, 2016.
- COSTEY, Paul. "Les catégories ethniques selon F. Barth", *Tracés*, vol. 10, 2006.
- DELOYE, Yves. *Sociologie historique du politique*, Editions La Découverte, Paris, 2007.
- DORRONSORO, Gilles & GROJEAN, Olivier (dir.). *Identités et politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2014.
- FILLIEULE, Olivier. *Stratégies de la rue : les manifestations en France*, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.
- FOUCAULT, Michel. "La gouvernementalité" (1978), reproduit in *Dits et Écrits 1954-1988*, tome 3, Editions Gallimard, Paris, 1994.
- GELLNER, Ernest. *Nations et nationalisme*, Editions Payot, Lausanne, 1989.
- GROJEAN, Olivier. *La cause kurde, de la Turquie vers l'Europe : Contribution à une sociologie de la transnationalisation des mobilisations*, Thèse dirigée par Hamit Bozarslan et soutenue à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales [EHESS] le 16 mai 2008.
- GROJEAN, Olivier. "La production de l'Homme nouveau au sein du PKK", *European Journal of Turkish Studies*, 2008, vol. 8.
- GROJEAN, Olivier. "Le mouvement kurde à l'heure du processus du paix", *Politique étrangère*, N°2, 2014, pp. 27-37.
- GROJEAN, Olivier. "Sensibilisation et coercition", in TRAÏNI, Christophe. *Emotions et expertises : les modes de coordinations des actions collectives*, Presses Universitaires de Rennes, Res Publica, 2015.

- GROJEAN, Olivier. *La révolution kurde : le PKK et la fabrique d'une utopie*, Editions La Découverte, Paris, 2017
- IBN-KHALDUN. *Le Livre des exemples*, Editions Gallimard, Paris, 2002.
- JOLY, Michel. "Danielle Mitterrand et les Kurdes : le rêve d'une Première dame", *Hommes & Migrations*, 2014, vol. 1307, pp. 134-135.
- JUTEAU, Danielle. *L'ethnicité et ses frontières*, Presses de l'Université de Montréal, 2015.
- LINZ, Juan. "State building and nation building", *European Review*, vol. 1, N°4, 1993, pp. 355-369.
- MASSICARD, Elise. *Construction identitaire, mobilisation et territorialité politique : le mouvement aléviste en Turquie et en Allemagne depuis la fin des années 1980*, Thèse dirigée par Gilles Kepel et soutenue à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris [Sciences-Po] le 18 octobre 2002.
- MASSICARD, Elise. "Modes de gestion des identités dans et par les partis politiques en Turquie", in DORRONSORO, Gilles & GROJEAN, Olivier (dir.). *Identités et politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2014.
- MATTINA, Cesare. *Clientélismes urbains : gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Presses de Sciences-Po, Paris, 2016.
- MAZOUZ, Sarah. "Une célébration paradoxale. Les cérémonies de remise des décrets de naturalisation", *Genèses*, vol. 70, N°1, 2008, pp. 88-105.
- MOHAMMADI, Iran. "Regards sur le mouvement ethnique au Kurdistan iranien", *CEMOTI*, 2004, N°38, pp. 185-204.
- MOHSENI, Chirine. *Réfugiés kurdes en France, modes de vie et intégration*, Editions L'Harmattan, Paris, 2002.
- MOYNIHAN, Daniel Patrick & GLAZER, Nathan. *Ethnicity: Theory and Experience*, Harvard University Press, Cambridge, 1975.
- MILLET, Ghislaine. "Marseille : peines alourdies pour deux kurdes du PKK", *France 3*, 19 janvier 2016, consulté en ligne le 26 mai 2020. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/metropole-aix-marseille/marseille/marseille-peines-alourdies-deux-kurdes-du-pkk-907969.html>
- NEZAN, Kendal. "Quand notre ami Saddam gazait ses Kurdes", *Le Monde Diplomatique*, mars 1998, consulté en ligne le 18 mai 2020. <https://www.monde-diplomatique.fr/1998/03/NEZAN/3615>
- ÖCALAN, Abdullah. *Le confédéralisme démocratique*, International Initiative Edition, Londres, 2011.
- PICARD, Elizabeth. "Les Kurdes d'Irak durcissent leurs revendications", *Le Monde Diplomatique*, 1er juillet 1985, consulté en ligne le 18 mai 2020. <https://www.monde-diplomatique.fr/1985/07/PICARD/38682>
- QUESNAY, Arthur. "La construction d'un jeu politique communautaire par le haut ? Le cas de Kirkuk", *Les carnets de l'IFPO*, 25 juillet 2013.

RENAN, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?*, conférence prononcée le 11 mars 1882 à la Sorbonne.

RIGONI, Isabelle. "Les mobilisations des Kurdes en Europe", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 14, N°3, 1998, pp. 203-223.

SCALBERT-YÜCEL, Clémence. "Kurdes sans Kurdistan", *Outre-Terre*, 2005, vol. 3, N°12, pp. 93-104.

TEJEL GORGAS, Jordi. "Les constructions de l'identité kurde sous l'influence de la connexion kurdo-française au Levant (1930-1946)", *European Journal of Turkish Studies*, 2006, vol. 5.

TEJEL GORGAS, Jordi. *Le mouvement kurde de Turquie en exil : continuités et discontinuités du nationalisme kurde sous le mandat français en Syrie et au Liban (1925-1946)*, Editions Peter Lang, Berne, 2007.

TORPEY, John. *The Invention of the Passport : Surveillance, Citizenship, and the State*, Cambridge University Press, 2000.

WEBER, Eugen. *La fin des terroirs*, Editions Fayard, Paris, 1976.

WEBER, Max. *Economie et société*, Editions Plon, Paris, 1971.